



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



Investir dans les populations rurales

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE
L'ENTREPRENEURIAT RURAL (PRODER)**

PRET FIDA N° 2000004133

DON FIDA N° 2000004134

DON FIDA N° 2000004907

**RELANCE DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL OUVERT
N°PRODER/02/S/2023-2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION DES GROUPES
VULNERABLES ET GENRE SUR L'ENTREPRENEURIAT.**

Numéro de référence dans le PTBA et PPM : 1A010409

Date de publication : le 26/07/2024

Date limite de dépôt des candidatures : le 12/08/2024 à 10heures

Date et heure d'ouverture des dossiers de candidature : Le 12/08/2024 à 10heures 30 minutes.

1. Le Gouvernement du Burundi a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), prêt N°2000004133 et don N°2000004134, destiné à couvrir le coût du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », et envisage d'en faire partiellement usage pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration d'un plan d'action des groupes vulnérables et genre sur l'entrepreneuriat.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PRODER.

2. Les services de conseil ("les services") comprennent l'élaboration d'un plan d'action des groupes vulnérables et genre sur l'entrepreneuriat.

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés publié sur le site web des programmes et projets du FIDA au Burundi le 04/9/2023, sur le et sur le site Web des marchés publics le 06/9/2023, ainsi que dans le Renouveau le 19/9/2023.

Relance de la manifestation d'intérêt N°PRODER/02/S/2023-2024 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de d'élaboration d'un plan d'action des groupes vulnérables et genre sur l'entrepreneuriat

3. Le PRODER ("le client") invite à présent les consultants individuels à manifester leur intérêt pour la réalisation des services d'élaboration d'un plan d'action des groupes vulnérables et genre sur l'entrepreneuriat. Les consultants intéressés sont tenus de donner des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour réaliser ces services.
4. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Le consultant ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout consultant qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que le consultant, le personnel d'appui qui lui est affilié a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les consultants seront sélectionnées selon la méthode de sélection de consultants individuels expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

5. Le consultant devra justifier de manière générale une solide expertise, particulièrement dans des domaines ci-après :
 - Un minimum de Diplôme Licence en sciences Sociales, Développement communautaire ou autres disciplines connexe;
 - Une maîtrise de contexte Burundais en matière d'Entrepreneuriat, de Genre et de religion (les normes de genre, les barrières sociales et religieuses de genre, les défis et opportunités, projets sensibles aux transformateurs de genre...)
 - Avoir une expérience préalable dans l'accompagnement des projets qui appuient l'entrepreneuriat des jeunes;
 - Avoir une expérience d'au moins 7 ans dans l'entrepreneuriat des jeunes;
 - Expériences dans l'entrepreneuriat (incubation, mentorat, coaching connexion...)

Relance de la manifestation d'intérêt N°PRODER/02/S/2023-2024 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de d'élaboration d'un plan d'action des groupes vulnérables et genre sur l'entrepreneuriat

- Excellente capacité de rédaction de rapport en français;
 - Maitrise des approches d'inclusion genre et vulnérabilité ;
 - Maitrise des approches participatives d'interventions et d'animation serait un atout ;
6. Il n'est pas permis de présenter les manifestations d'intérêt sous-forme de groupement de consultants ou de sous-traitants pour le présent avis à manifestation d'intérêt. Les manifestations d'intérêt doivent être individuels.
7. Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courrier à l'adresse ci-après : Secrétariat du PRODER, situé dans la Mairie de BUJUMBURA, Commune MUHA, Zone KININDO, 1^{er} étage du bâtiment abritant les projets/programmes financés par le FIDA au Burundi ou par courriel à proderUFCP@programmefidaburundi.org du Coordonnateur avec copie pour information à egidiusniyo@yahoo.com du Responsable de Passation des Marchés le 01./08/2024 au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 06./08/2024.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite. Elles devront être soumises à l'adresse ci-haut indiquée le 12./08/2024 à 10heures et l'ouverture des manifestations d'intérêt sera le 12./08/2024 à 10heures 30minutes.
9. Grille de cotation des consultants :

N°	Critères, sous-critères et points de mérite pour l'évaluation des propositions	Note maximale	Modalités de cotation
	Critères et sous-critères		
1	Principales qualification et compétences du consultant	100 points	
1.1	Diplôme ❖ Minimum un Diplôme de Licence en sciences Sociales, Développement communautaire ou autres disciplines connexe.	18 points	- Doctorat : 18 points ; - Master : 17 points ; - Bac+5 ou Bac+4 : 16 points.
1.2	❖ Certificat de formation sur l'appui et accompagnement des jeunes entrepreneurs, sur l'incubation, accélération et mentorat des entreprises des jeunes et sur les approches d'inclusion genre et vulnérabilité dans l'entrepreneuriat des jeunes ruraux.	10 points	/ 10 points à raison de deux (02) points par certificat, max 5 certificats
1.3	❖ Expérience générale d'au moins dix (10) ans dans le domaine de développement communautaire inclusif avec les projets de développement rural/institutions publiques de développement agricole	18 points	/ 18 points : ≥ 15ans : 18 points ; ≥ 14ans : 17 points ; ≥ 13ans : 16 points ; ≥ 12ans : 15 points ; ≥ 11ans : 14 points ; ≥ 10ans : 13 points ; < 10ans : 0 points ;

Relance de la manifestation d'intérêt N°PRODER/02/S/2023-2024 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de d'élaboration d'un plan d'action des groupes vulnérables et genre sur l'entrepreneuriat

N°	Critères, sous-critères et points de mérite pour l'évaluation des propositions	Note maximale	Modalités de cotation
	Critères et sous-critères		
1.4	❖ Expérience spécifique dans l'entrepreneuriat des jeunes et dans l'accompagnement des projets qui appuient l'entrepreneuriat des jeunes avec au moins deux (02) techniques (avec attestations de services rendues ou par des PV de validation des rapport des missions réalisées pour preuve)	18 points	/18 points à raison de neuf (09) points par référence prouvée
1.5	❖ Expérience spécifique dans l'incubation, accélération et mentorat des entreprises des jeunes ruraux avec au moins deux (02) techniques (avec attestations de services rendues ou par des PV de validation des rapport des missions réalisées pour preuve)	18 points	/18 points à raison de neuf (09) points par référence prouvée
1.6	❖ Expérience spécifique dans les approches d'inclusion genre et vulnérabilité avec au moins deux (02) techniques (avec attestations de services rendues ou par des PV de validation des rapport des missions réalisées pour preuve)	18 points	/18 points à raison de neuf (09) points par référence prouvée
	Total cotation	100 points/100points

10. La mission est prévue pour une durée de vingt (20) jours calendriers y compris la production du rapport.

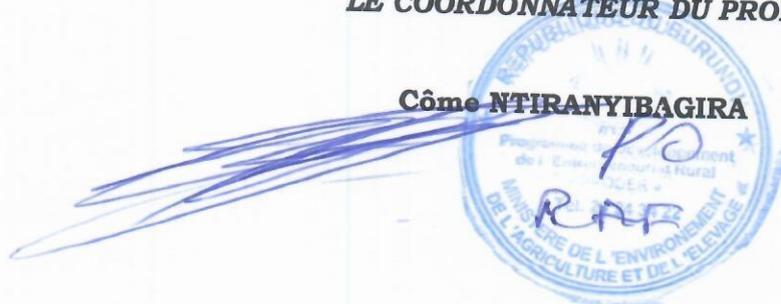
Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural

À l'attention de Monsieur le Coordonnateur

1^{er} étage de l'immeuble abritant les projets/programmes financés par FIDA au Burundi, Zone KININDO, Commune MUHA, Mairie de BUJUMBURA, Avenue du Large N°30.

LE COORDONNATEUR DU PRODER

Côme NTIRANYIBAGIRA



Relance de la manifestation d'intérêt N°PRODER/02/S/2023-2024 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration d'un plan d'action des groupes vulnérables et genre sur l'entrepreneuriat

8 J

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ELABORER UN PLAN D'ACTION DES GROUPES VULNERABLES ET GENRE SUR L'ENTREPRENEURIAT.

1. Objectifs généraux du PRODER

Le PRODER a pour objectif général de contribuer à la "Réduction de la pauvreté, amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales" de sa zone d'intervention.

L'objectif de **développement** est d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales à travers la promotion équitable et inclusive de l'entrepreneuriat des jeunes ainsi que d'un environnement propice au développement des entreprises agropastorales".

Les effets attendus : à travers cet objectif, le PRODER aura trois effets majeurs:

- (i) 7840 entreprises créées ou consolidées et développées par les jeunes ruraux ont créé des revenus et 39000 emplois décents et durables dans la zone d'intervention du programme grâce à la diversification et l'accroissement de l'offre des biens et de services de qualité;
- (ii) 40000 porteurs d'initiatives économiques et les entreprises à consolider améliorent leur accès aux terres pour l'agriculture et aux autres actifs productifs ainsi qu'aux infrastructures et équipements nécessaires au développement de leurs entreprises pour réduire la pénibilité du travail, améliorer la compétitivité et la productivité du travail, réduire pertes d'aliments et de nutriments ainsi qu'augmenter la commercialisation de produits sains, des produits de qualité et nutritifs;
- (iii) le cadre institutionnel et réglementaire est propice au développement de l'entrepreneuriat rural, grâce aux textes et règlements actualisés, traduits, produits et largement diffusés.

Les principaux indicateurs de mesures de ces performances sont : (i) entreprises viables survivant après trois ans créés ; (ii) Emplois décents et durables créés et/ou consolidés, (iii) utilisation/ fréquentation des infrastructures de production et de mise en marché réhabilitées / construites ; (iv) les jeunes sans terres pour l'agriculture ayant accédé aux terres relevant du domaine public.

Dans le cadre du PRODER, le volet Genre et Inclusion Sociale a pour but de :

- Garantir la participation de l'ensemble des groupes cibles aux actions du Projet ;
- Assurer un équilibre entre les femmes et les hommes aux différents appuis ;
- Renforcer l'Inclusion Socio-économique des peuples autochtones et autre groupes des vulnérables ;
- Promouvoir l'Inclusion des peuples autochtones et autres groupes des vulnérables ;

Ce volet est transversal dans toutes les composantes du PRODER.

2. Objectif global de la mission

L'objectif principal de la mission est de contribuer aux renforcements des capacités entrepreneuriales des groupes vulnérables et genre pour changer leurs statuts et améliorer leurs conditions de vie à travers les interventions du programme PRODER.

3. Objectifs spécifiques

Les objectifs de la mission sont :

- **Conduire les consultations sur l'analyse de la situation des vulnérables dans les zones d'interventions du programme (les Batwa, les personnes avec handicap, les rapatriés, les déplacés internes, les jeunes adolescentes mères, les**
- **Cartographier la présence géographique des vulnérables par catégorie ;**
- **Etablir une liste des activités répondant aux besoins spécifiques des groupes vulnérables ;**
- **Relever les activités ou les projets réalisables par les vulnérables compte tenu de leurs moyens et des facteurs de vulnérabilité**
- **Proposer les mécanismes ou actions de suivi des entreprises des vulnérables (Mentorat, de coaching, d'encadrement des entreprises de la catégorie des vulnérables.**
- **Explorer et présenter les possibilités de valorisation du savoir-faire des communautés Batwa en rapport avec la poterie par une modernisation ;**
- **Faire le Diagnostic des métiers et services favorables à l'inclusion économique des communautés Batwa.**

Le Consultant devra également:

- **Collecter les données sur les besoins spécifiques des groupes vulnérables et Genre en entrepreneuriat;**
- **Analyser les activités spécifiques couramment menées par les communautés Batwa et proposer des voies efficaces de leur modernisation.**
- **Identifier les contraintes liées à ces activités et les voies de leur amélioration ;**
- **Identifier les besoins des communautés Batwa dans leurs activités en poterie et les centres existantes qui fabriquent les objets modernes dans le but de promouvoir leurs activités en poterie moderne et possibilité d'améliorer la technologie de leurs métiers ;**
- **Elaborer un plan d'action des groupes vulnérables sur l'entrepreneuriat par catégorie spécifique de vulnérabilité;**
- **Consulter les parties prenantes, notamment le Ministère de solidarité et les autres partenaires afin d'harmoniser la compréhension des présents termes de référence et réajuster sa méthodologie ;**
- **Production du rapport provisoire de la mission pour être commenté par l'UFCP**
- **Produire un rapport final de la mission détaillant la situation socio-économique par chaque catégorie spécifique des personnes vulnérables et les stratégies d'amélioration de cette situation.**

4. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission du consultant sont :

- Les besoins spécifiques des groupes vulnérables sur l'entrepreneuriat collectés ;
- Les besoins des communautés Batwa dans leurs activités en poterie, les contraintes et les voies de valoriser par la modernisation leur savoir-faire en poterie bien documentés.
- Les centres qui fabriquent les objets modernes en argile identifiées ;
- Un plan d'action des groupes vulnérables et genre sur l'entrepreneuriat élaboré;
- Le rapport final de la mission intégrant les commentaires est produit ;

Tous les résultats de cette mission seront rédigés en français.

5. Profil, expertise et compétences requises du consultant

Le consultant devra justifier de manière générale une solide expertise, particulièrement dans des domaines ci-après :

- Un minimum de Diplôme Licence en sciences Sociales, Développement communautaire ou autres disciplines connexe;
- Une maîtrise de contexte Burundais en matière d'Entrepreneuriat, de Genre et de religion (les normes de genre, les barrières sociales et religieuses de genre, les défis et opportunités, projets sensibles aux transformateurs de genre...)
- Avoir une expérience préalable dans l'accompagnement des projets qui appuient l'entrepreneuriat des jeunes;
- Avoir une expérience d'au moins 7 ans dans l'entrepreneuriat des jeunes;
- Expériences dans l'entrepreneuriat (incubation, mentorat, coaching connexion...)
- Excellente capacité de rédaction de rapport en français;
- Maîtrise des approches d'inclusion genre et vulnérabilité ;
- Maîtrise des approches participatives d'interventions et d'animation serait un atout ;

6. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de vingt (20) jours calendaires y compris la production du rapport.

7. Coordination de la mission

Une commission de suivi et de l'encadrement de la mission sera mise en place par le PRODER pour suivre la réalisation de la mission. Les rapports et documents exigés dans le cadre de l'exécution de cette mission seront validés par ladite commission.

8. Services et équipements à fournir par le consultant

Le consultant est censé fournir durant l'exécution de la mission, son matériel informatique, ses véhicules pour le déplacement de son personnel d'appui.

9. Services et équipement à fournir par le client

Le PRODER mettra toute la documentation nécessaire à la disposition du consultant. Il est prévu que celui-ci effectue des missions sur terrain pour rencontrer les intervenants et les personnes clés œuvrant dans le domaine des vulnérables. D'autres informations seront discutées pendant les négociations.

Relance de la manifestation d'intérêt N°PRODER/02/S/2023-2024 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration d'un plan d'action des groupes vulnérables et genre sur l'entrepreneuriat